
LA FONCTION PHARE DU DROIT SOCIAL

XIVe Congrès régional
européen SIDTSS

06
SEP
2023

07
SEP
2023

08
SEP
2023

GAND



LA CONFÉRENCE

Des spécialistes de l'Europe et du reste du monde aborderont quatre thèmes principaux d'un point de vue interdisciplinaire.

La direction que nous donnons à notre navire

L'objectif est de mettre en lumière un large éventail de sujets. Le thème principal est l'existence d'un lien entre le droit social stricto sensu (droit du travail et droit de la sécurité sociale) et d'autres domaines du droit.

Ces derniers temps, le droit du travail et le droit de la sécurité sociale ont connu de nombreuses réformes. Certains affirment même que ces domaines du droit sont en crise. Afin d'obtenir une vue d'ensemble des évolutions actuelles par rapport aux autres domaines du droit, LIISA | Lab for International & Interdisciplinary Social Affairs consacre un congrès de trois jours à ce thème. Pouvons-nous, en analysant ces évolutions, tirer certaines conclusions à un niveau scientifique innovant? Par exemple, quel est le rôle des principes juridiques de base dans ces interactions? Existe-t-il des principes de base ou des mécanismes juridiques similaires qui se répètent?

Nous vous invitons à embarquer dans notre voyage pour que nous découvriions, ensemble, comment le droit social opère comme un phare pour les autres domaines du droit.

La métaphore du phare

Notre équipe réfléchissait aux différentes possibilités de noms à donner au congrès. Lors d'une discussion privée, l'épouse du professeur Jorens a proposé «La Fonction phare du droit social» et ce nom a immédiatement sonné juste. Le droit social n'est pas un domaine isolé, mais interagit et échange plutôt avec d'autres domaines. Souvent, il sert même de guide ou oriente les perdus en mer. Dans d'autres termes : un phare.

Les quatre points de notre boussole

Le congrès «'La Fonction phare du droit social' se concentrera sur quatre thèmes larges. Ils constituent les quatre points de notre boussole.

1) Les principes de base et les principes fondamentaux du droit social européen

De quoi est composée la sous-structure de notre système social? Quels principes fondamentaux le forment? Le développement de droits sociaux fondamentaux dans plusieurs organisations internationales et régionales (ex. : le Conseil de l'Europe) et des principes de base du Socle européen des droits sociaux témoigne de la recherche de principes de base, mais aussi de la tension sous-jacente entre les droits fondamentaux et les besoins économiques. La protection des salarié-e-s joue-t-elle un rôle tout aussi fondamental à cet égard? En outre, différents niveaux (UE, CEDH, ONU, constitution...) donnent forme à ce sujet. Quelles sont les conséquences de l'adoption de tels principes sur le développement de nos systèmes sociaux et sur les droits et obligations concrets de toutes les parties concernées? Pouvons-nous trouver des caractéristiques communes à nos systèmes européens? Comment des régulations internes constitutionnelles et nationales interfèrent-elles avec celles européennes?



2) *L'avenir à la lumière du passé*

Régulièrement, une crise frappe notre marché de l'emploi. La crise financière de 2008 et la crise liée au COVID-19 ont toutes deux entraîné des mesures ad hoc et d'autres mesures pour sauver le marché de l'emploi et notre système social. Parfois, des mesures qui semblent mettre en question les principes fondamentaux de nos systèmes sont prises, réécrivant ainsi notre système social grâce à des mesures concernant le temps de travail, l'organisation du travail, le droit du licenciement, l'assouplissement des conditions pour avoir droit aux avantages, de nombreuses subventions, une augmentation de la péréquation entre indépendant-e-s et salarié-e-s, encore plus de flexibilité, etc. Ces changements constituent parfois le prélude à de nouvelles mesures. Mais le plus souvent, avec le recul, elles apparaissent comme des mesures ad hoc qui ont ensuite été annulées. En général, les crises ne nous enseignent pas exactement la meilleure solution en matière de réformes. Néanmoins, ces crises révèlent les limites de nos systèmes existants. Pourrions-nous en tirer des leçons pour savoir ce qu'il vaut mieux faire et ne pas faire ? Peut-on établir des comparaisons avec les mesures prises lors des crises passées ? Jusqu'au XIXe siècle, de nombreuses personnes travaillaient à domicile sans la moindre sécurité sociale. L'histoire se répète-t-elle ?

3) *L'impact de la régionalisation*

La division des pouvoirs entre les niveaux régionaux, nationaux et européens continue de présenter des défis majeurs. Les réponses à la crise du COVID-19 en sont un parfait exemple. Serons-nous capables d'agir à un niveau adapté ? Existe-t-il d'ailleurs un niveau adapté ? Les organisations régionales telles que le Benelux, le Conseil nordique, le Conseil de l'Europe, l'OECD, l'UE ou d'autres organisations régionales hors Europe prennent-elles des initiatives pour garantir leurs modèles sociaux ? Les pouvoirs limités(?) de l'UE en matière de droit du travail, de droit de la sécurité sociale, de droit de la santé (y compris la santé au travail) ont assurément révélé, au sein de l'UE, que les États membres avaient souvent des vues directement opposées, mais aussi que les pouvoirs des différents acteurs sont parfois difficiles à concilier. Le rôle croissant des mécanismes de compensation sociale

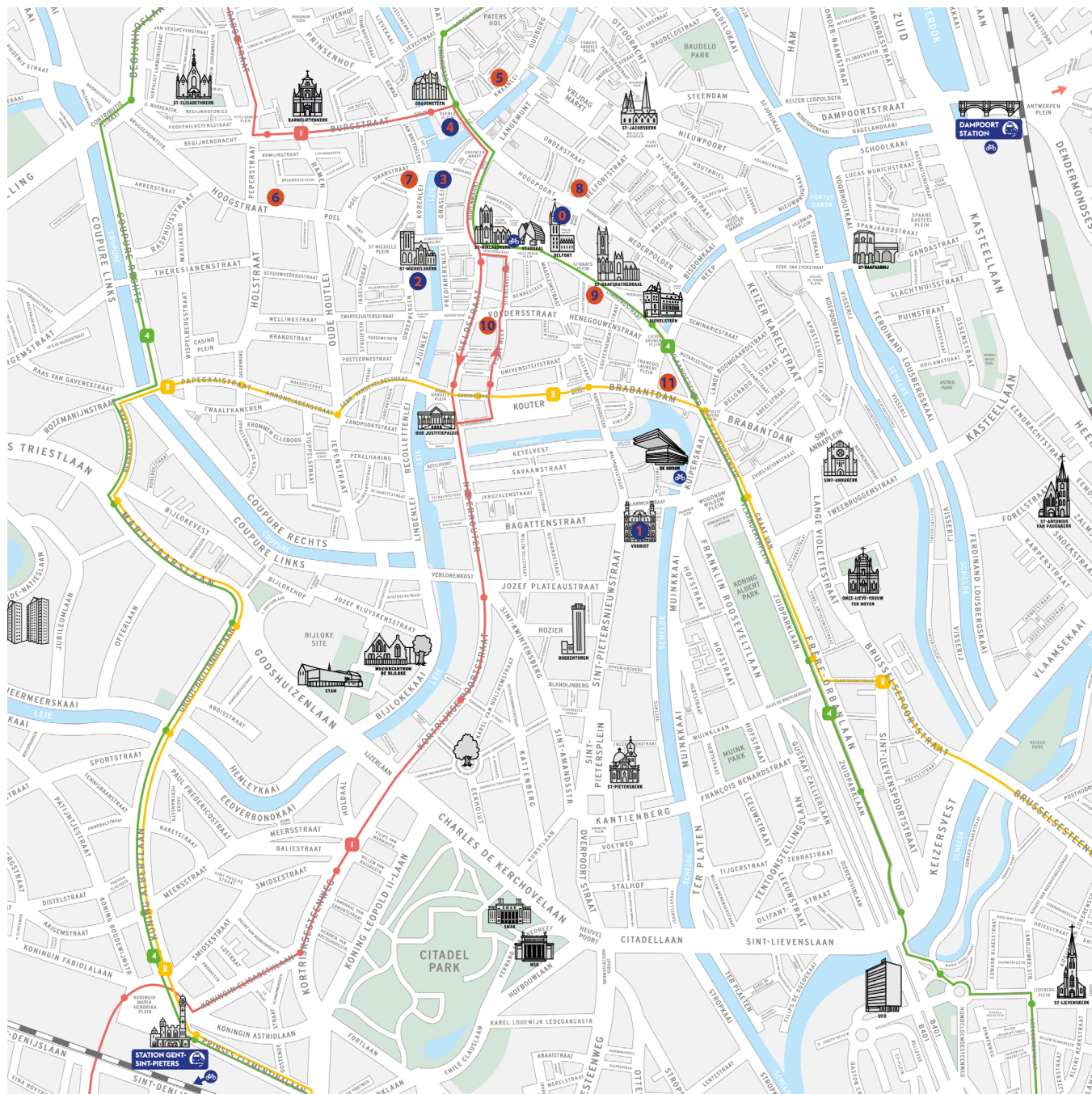
“Le droit social n'est pas un domaine isolé, mais interagit et échange plutôt avec d'autres domaines. Souvent, il sert même de guide ou oriente les perdus en mer.”

(qui ne relèvent pas de la compétence de l'UE) présente de nombreux défis. Le rôle des systèmes et des pouvoirs nationaux doit être évoqué dans ce contexte. Dans un même temps, nous nous battons au niveau européen pour la survie de notre modèle social. Rien ne pourrait mieux l'illustrer que le Brexit ainsi que les clauses sociales dans les traités internationaux. Qui fait quoi ? Qui est en mesure d'agir ?

4) *L'application en droit social*

Une application efficace du droit du travail et du droit de la sécurité sociale comporte de nombreux défis et écueils. Comment l'efficacité du droit social peut-elle être renforcée ? Alors que certains préconisent une approche de droit administratif ou de droit civil, d'autres défendent avec zèle une méthode pénale. Par ailleurs, le contrôle judiciaire des infractions au droit du travail reste évidemment également une option. De plus, au sein de l'UE, la Cour de justice de l'UE a élaboré certains principes en vue d'une application efficace du droit social européen. Quel rôle tous les acteurs jouent-ils à cet égard ? Divers acteurs tiers, tels que les partenaires sociaux, les ONG, mais aussi les acteurs privés de la sécurité, jouent un rôle de plus en plus important dans l'application du droit. Pourraient-ils faciliter ou même prendre en charge le rôle des services d'inspection ? À cet égard, il n'est pas sans importance de constater que le droit souple (soft law) fait aussi progressivement son entrée dans le droit social. Quelle est la valeur juridique de la méthode ouverte de coordination ? Quel est son impact sur l'application en droit social ?

SALLES



1 VIERNULVIER (De Vooruit)
La cérémonie d'ouverture le 6/9
Sint-Pietersnieuwstraat 23, 9000 Gand

2 Het Pand
Le centre de congrès le 7-8/9
Onderbergen 1, 9000 Gand

3 L'excursion en bateau le 7/9
Gent-Watertoerist échafaudage Graslei, 9000 Gand

4 De Oude Vismijn
Le dîner de gala le 7/9
Sint-Veerleplein 5, 9000 Gand

5 Hotel Harmony
Kraanlei 37, 9000 Gand

6 Pillows Grand Boutique Hotel Reylof
Hoogstraat 36, 9000 Gand

7 Hotel Marriott
Korenlei 10, 9000 Gand

8 NH Ghent Belfort
Hoogpoort 63, 9000 Gand

9 Ibis Cathedral Ghent
Limburgstraat 2, 9000 Gand

10 B&B Hotel Ghent Centre
Voldersstraat 17, 9000 Gand

11 Yalo Urban Boutique
Brabanddam 33, 9000 Gand

— Tram 1
Gent Flanders
expo - Evergem/
Wondelgem
— Tram 2
Zwijnaarde - Melle
— Tram 4
Gent UZ - Moscou

PROGRAMME

MERCREDI 6 SEPTEMBER

SALLE DE VOORUIT

18.00H	OUVERTURE OFFICIELLE DE LA CONFÉRENCE	
	Prof. Mieke Van Herreweghe	Deputy-vice-chancellor Ugent
	Prof. Yves Jorens	Faculty of Law and Criminology Ugent
	Prof. Maria Emilia Casas Baamonde	President ISLSSL (Spain)
	Mr. Joost Korte	Director-General for Employment, Social Affairs and Inclusion (EMPL), European Commission
	Mr. Frank Vandenbroucke	Deputy Prime Minister and Minister for Health and Social Affairs, Belgium
19.30H	COCKTAIL DE BIENVENUE	

JEUDI 7 SEPTEMBER

CENTRE DE CONGRÈS HET PAND

08.00H	ENREGISTREMENT	FOYER
09.00H	OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE	REFTER
	Prof. Alexander De Becker, Ugent, president Begasoz	
09.15H	SESSION GÉNÉRALE 1 LES PRINCIPES DE BASE ET LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL EUROPÉEN	REFTER
	Prof. Koen Lenaerts, President of the Court of Justice of the European Union and Professor of European Union Law, Leuven University' (keynote)	
	Prof. Eva Kocher, European University Viadrina in Frankfurt (Oder), Germany (keynote)	
	Suivi d'un débat	
	Le Président de séance: Prof. József Hajdú, professor of law at the University of Szeged (Hungary)	

10.45H	PAUSE CAFÉ	KAPITTELZAAL
--------	------------	--------------

11.15H	ATELIER PARALELLE 1 : LA STRUCTURE EUROPÉENNE DES DROITS SOCIAUX ET SA FONCTION PHARE POUR L'INTRODUCTION DE NOUVEAUX DROITS	AUGUST VERMEYLEN (ENG)
	Penelope Hardy, PhD student, University of Strasbourg, France	Les capacités de l'UE à protéger le droit à la sécurité sociale (ENG)
	Pieter Pecinovsky, Dr. Senior Affiliated Researcher KU Leuven; Substitute Lecturer at ULB and UCLouvain, Belgium	NextGenerationEU : l'instrument de relance et de résilience comme outil de mise en œuvre du socle européen des droits sociaux (ENG)
	Fernandez Martinez Silvia, Assistant professor University of Santiago de Compostela, Spain	L'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie dans le Pilier Européen des Droits Sociaux (ENG)
	Bárbara Torres, PhD student Universidad de Santiago de Compostela, Spain	Où allons-nous? L'apprentissage continu comme principe directeur de l'association entre technologie et progrès social (ENG)
	Le Président de séance: Stefano Giubboni, lawyer, is full professor of labour law at the University of Perugia	

11.15H	ATELIER PARALELLE 2 : LES DROITS SOCIAUX EN TANT QU'INSTRUMENT D'APAISEMENT	PRIORZAAL (ENG)
	Anna Tsetoura, Dr. Open Hellenic University, Greece	De la crise sanitaire à la crise des droits fondamentaux (ENG)
	Cristina Hiessl, Professor KULeuven, Belgium	'Les priorités de l'application' comme échappatoires à la loi européenne sur le droit de la concurrence? (ENG)
	Melanie Studer, Lecturer and professor at the Lucerne University of Applied Science and Arts – Social Work	L'accès à la justice pour l'aide sociale en Suisse: un problème de confédéralisme? (ENG)
	Le Président de séance: Luka Mišič, Professor University of Ljubljana, Slovenia	

11.15H	ATELIER PARALELLE 3 : QUI SONT LES PERSONNES DISCRIMINÉES ?	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Yolanda Maneiro Vázquez, Professor Santiago de Compostela, Spain	La discrimination par association depuis sa création par la Cour de justice (ES)
	Beatriz Rodriguez, Professor, Universidad pública de Navarra, Spain	De la protection antidiscriminatoire à la protection des situations de vulnérabilité : possibilités et limites dans le droit de l'Union européenne (ES)
	Iciar Alzaga, Full professor, UNED, Madrid, Spain	La protection des droits sociaux par la Cour européenne des droits de l'homme : la construction de principes sociaux essentiels (ES)
	Gabriela Rizzo Lorenzo, Professor University Carlos III Madrid, Spain	Une réglementation européenne minimale en matière de droits du travail pour tous les travailleurs de l'espace commun: est-ce possible? (ES)
	La Présidente de séance: Ana Belén Muñoz Ruiz, Universidad Carlos III de Madrid	

12.30H	DÉJEUNER	KAPITTELZAAL
---------------	-----------------	---------------------

13.30H	SESSION GÉNÉRALE 2 L'AVENIR À LA LUMIÈRE DU PASSÉ	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Prof. Michel Martone, Sapienza University, Roma, Italy (keynote)	
	Prof. Letlhokwa Mpedi, vice-chancellor and principal University of Johannesburg, South Africa (keynote)	
	Suivi d'un débat	
	Le Président de séance: Kurt Pärli, Professor University of Basel, Switzerland	

15.00H	ATELIER PARALELLE 4 : L'ÉVOLUTION DES POLITIQUES SOCIALES : RIEN DE NEUF SOUS LE SOLEIL	PRIORZAAL (ENG)
	Jasper Van de Woestijne, PhD Student Ghent University, Belgium	La divergence éclairée par l'Histoire (ENG)
	Bruno Debaenst, Associate professor Uppsala University, Sweden	Le passé à la lumière des phares de l'avenir pendant la période qui précède la création de l'OIT (1889-1919) (ENG)
	Pieterjan Schepens, PhD student Ghent University, Belgium	L'Histoire se répète-t-elle? La capitalisation et la répartition dans la législation belge des années 20 sur les pensions de vieillesse (ENG)
	Le Président de séance: Jean Michel Servais, ISLSSL	

15.00H	ATELIER PARALELLE 5 : LE DROIT SOCIAL N'EST PAS UN DOMAINE ISOLÉ	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Kurt Pärli, Professor University of Basel, Switzerland	L'importance de la sécurité sociale et du droit du travail pour le respect de la santé publique (ENG)
	Francisca Fernández Prol, Professor University of Vigo, Spain	Le droit à une rémunération juste: salaires minimums et facteurs de stress (ES)
	Le Président de séance: Kristina Koldinska, Full Professor Prague university, Czech Republic	

15.00H	ATELIER PARALELLE 6 : LES DROITS SOCIAUX ET ÉCONOMIQUES : UN MARIAGE IRRÉCONCILIABLE ?	AUGUST VERMEYLEN (ENG)
	Guido Van Limberghen, Professor Free University Brussels, Department of Public Law	Fixer des normes européennes en matière de sécurité sociale pour les indépendant-es (ENG)
	Giulia Frosecchi, Dr., University of Florence, Italy	Les techniques d'équilibrage judiciaire dans l'adjudication des droits sociaux fondamentaux (ENG)
	Evelien Timbermont, Professor Free University of Brussels, Belgium	Traitement égal sur le lieu de travail. Les libertés économiques font-elles plus de bruit que les droits fondamentaux ? (ENG)
	La Présidente de séance: Prof. Doctor Maria do Rosário Palma-Ramalho President of APODIT – Portuguese Association of Labour Law; Vice-President of the ISLSSL	

16.00H	PAUSE CAFÉ	KAPITTELZAAL
---------------	-------------------	---------------------

16.20H - 17.50H	SESSION GÉNÉRALE 3 L'IMPACT DE LA RÉGIONALISATION	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Prof. Kubra Dogan Yenisey, Istanbul Bilgi University, Turkey (keynote)	
	Prof. Iveta Radicova, Paneuropean University (Bratislava), Slovakia (keynote)	
	Suivi d'un débat	
	Le Président de séance: Grega Strban, Professor University of Ljubljana, Slovenia	

18.45H	RAMASSAGE À L'HÔTEL	HÔTEL
19.00H	EXCURSION EN BATEAU JUSQU'AU LIEU DU DÎNER DE LA CONFÉRENCE	POINT DE DEPART GENT - WATERTOERIST ÉCHAFAUDAGE À GRASLEI
19.45H	DÎNER DE LA CONFÉRENCE	OUDE VISMIJN

VENDREDI 8 SEPTEMBER

CENTRE DE CONGRÈS HET PAND

09.30H	ATELIER PARALELLE 7 : LES PERSONNES QUI MIGRENT ONT CHACUNE LEURS SINGULARITÉS	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Lidia de La Iglesia, Professor University of Santiago de Compostela, Spain	Le rôle du droit de l'Union européenne dans la réglementation du travail du personnel de santé dans les États membres (ES)
	José Manuel Pazó Argibay, Associate professor, PDI Universidad Internacional de la Rioja, Spain	Droits de l'homme et devoir de diligence des entreprises multinationales dans l'Union européenne : état des lieux (ES)
	Dolores Carrascosa Bermejo, Professor Universidad complutense and at Universidad pontificia comillas, Madrid, Spain	Le statut officiel des chercheurs et chercheuses d'emploi dans les différents pays de l'UE, leur libre circulation et leur accès à la protection sociale (ES)
	La Présidente de séance: Jose Maria Miranda Boto, Universidad de Santiago de Compostela	

09.30H	ATELIER PARALELLE 8 : LA DIMENSION SOCIALE À TRAVERS LES POLITIQUES DE L'UE	AUGUST VERMEYLEN (ENG)
	Maite Cester Maíllo, PhD Student, University of the Basque Country, Spain	Des expérimentations à l'expérience ou comment la coordination du système de sécurité sociale peut apprendre de lui-même et d'autres domaines politiques pour construire un système de coordination européen de la sécurité sociale plus cohérent (ENG)
	Luka Mišič/ Grega Strban, Professors University of Ljubljana, Slovenia	Sécurité sociale et libre circulation : pourquoi la mobilité dans l'UE aura toujours des répercussions (ENG)
	La Présidente de séance: Sylvie Pétremand, University of Lausanne, Institute of Labour and Social Law (IDAT)	

09.30H	ATELIER PARALELLE 9 : L'UE EN COMPARAISON AVEC LE RESTE DU MONDE	PRIORZAAL (ENG)
	Melanie Hack, Dr. University of Bergen, Norway	Les pays nordiques pourraient-ils nous éclairer? Évaluation critique du cadre juridique norvégien relatif au congé annuel payé et de sa conformité avec le droit de l'UE et de l'EEE (ENG)
	Helga Spadina/ Ljubinka Kovacevic, Associate Professor University of Osijek, Croatia and Professor University of Belgrade, Serbia	Le droit social en tant que phare du droit de la migration du travail (ENG)
	Kristina Koldinska, Full Professor Prague university, Czech Republic	Être ou ne pas être européen-ne. Telle est la question. Les systèmes sociaux d'Europe centrale face à la guerre en Ukraine (ENG)
	La Présidente de séance: Prof Elmarie Fourie, Head of Department Public Law, University of Johannesburg	

10.30H	PAUSE CAFÉ	KAPITTELZAAL
---------------	-------------------	---------------------

11.00H	GENERAL SESSION 4 L'APPLICATION EN DROIT SOCIAL	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Mr. Cosmin Boiangiu, Executive Director of the European Labour Authority (ELA) (keynote)	
	Prof. Sylvaine Laulom, Advocate General, French Court of Cassation (keynote)	
	Suivi d'un débat	
	La Présidente de séance: Mona Naess, Ministry of Labour and Social inclusion, Working environment and Safety Department (Norway)	

12.30H	ATELIER PARALELLE 10 : COMMENT AMÉLIORER LA COOPÉRATION?	AUGUST VERMEYLEN (ENG)
	Yves Jorens, Full professor Ghent University, Belgium	La coopération dans la lutte contre la fraude sociale : le droit fiscal peut-il servir de phare? (ENG)
	Wes Damen, PhD Student, Vrije Universiteit Amsterdam, Netherlands	Une bonne idée en théorie, mais pas dans la pratique: le principe de transparence du RGPD et la détection de la fraude sociale basée sur les données (ENG)
	Leonardo Battista/ Vincenzo Cangemi, Post Doc Researcher University of Bologna, Italy & Assistant professor University of Turin, Italy	L'Autorité européenne du travail : privilèges et limites (ENG)
	Le Président de séance: Bart Stalpaert, SIOD Belgium	

12.30H	ATELIER PARALELLE 11 : LES ACTEURS ET ACTRICES DE L'APPLICATION DU DROIT SOCIAL	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Ezgi Çırak, Research assistant Izmir University of Economics, Türkiye / Serenay Kara, research assistant at Izmir University of Economics/ Professor Dr. Zeynep Şişli, Izmir University of Economics	L'application de sanctions pénales en cas d'accidents du travail (ENG)
	Javier Gárate Castro, Professor, University of Santiago de Compostela, Spain	La contribution de la Cour de justice à une meilleure transposition et mise en œuvre de l'accord-cadre sur le travail à durée déterminée dans le domaine de l'emploi public temporaire: le cas espagnol (ES)
	Berna Öztürk Yılmaz/ Serdar Yılmaz, Assistant professor Ankara university, Türkiye & Assistant professor Başkent University Faculty of Law, Türkiye	Application efficace des droits du travail en Turquie: "Quelles sont les améliorations possibles ?" (ENG)
	La Présidente de séance: Fabienne Kéfer, Uliège	

12.30H	ATELIER PARALELLE 12 : COMMENT AMÉLIORER L'APPLICATION DE LA LOI ?	PRIORZAAL (ENG)
	Giovanni Pigliararmi, Researcher at University of Modena and Reggio Emilia, Italy	Mécanismes de prévention: sanctions et voies de recours (ENG)
	Sarah Knoops, PhD student University of Antwerp, Belgium	Le respect du principe de non-discrimination dans le domaine des retraites professionnelles pour les employé-es de l'UE (ENG)
	La Présidente de séance: Inger De Wilde, Ugent	

13.30H	CLÔTURE DE LA CONFÉRENCE	REFTER (TRADUIT EN ENG/ES/FR)
	Prof. Yves Jorens, Faculty of Law and Criminology Ugent	
	Humberto Villasmil Prieto, Secretary-general ISLSSL	

14.00H	DÉJEUNER	KAPITTELZAAL
---------------	-----------------	---------------------

INTERVENANTS





[HTTPS://WWW.SOCIALLAWGHENT2023.BE](https://www.sociallawghent2023.be)